

Promotion du bois et des matériaux bio-sourcés dans la construction dans le département de l'Yonne

Lancées à l'initiative du préfet de l'Yonne dans le cadre des états généraux de l'économie, deux tables rondes sur le bois et les matériaux bio-sourcés dans la construction organisées par la Direction départementale des territoires, se sont tenues le 21 octobre 2011 (manifestation labellisée « année internationale des forêts 2011 »).

Les acteurs de la construction du département étaient invités à assister aux débats et à échanger sur le soutien à ces deux domaines d'activité qui présentent des opportunités de développement pour le département et s'insèrent dans le cadre d'actions du Grenelle de l'environnement en faveur de la forêt et des bio-matériaux.

La table ronde sur le bois construction était composée d'un représentant des propriétaires forestiers, d'un maître d'ouvrage, d'un architecte, d'un scieur et d'un constructeur.

La seconde table ronde consacrée aux matériaux bio-sourcés dans la construction regroupait quant à elle le chargé de mission des filières vertes dans la construction au MEEDDTL, des chercheurs du laboratoire éco-matériaux de Melun et de l'ENSAM de Cluny et des responsables d'associations de développement.

45 personnes ont assisté aux débats et alimenté les échanges.

Les propositions et pistes d'action suivantes ont émergé des différents échanges :

Bois-construction

- favoriser les échanges et espaces de discussion entre les entreprises du bois, les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage
- lever les obstacles figurant encore dans les documents d'urbanisme locaux
- industrialiser les procédés afin de livrer des produits standards tout en préservant la créativité des concepteurs et en permettant une variété des constructions finales
- informer et faire preuve de pédagogie auprès des maîtres d'ouvrage et des particuliers sur des exemples réussis de constructions bois et sur les avantages de ces constructions
- garantir la replantation et communiquer sur le caractère durable du bois

Matériaux bio-sourcés

- être en capacité de mesurer, garantir et reproduire les spécifications des matériaux (développement industriel)
- développer la formation
- simplifier le système français d'évaluation et de certification, le décentraliser
- assurer une meilleure prise en compte de ces matériaux par les maîtres d'ouvrage publics